

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Mai 2020

L'an deux mil vingt, le 25 mai, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 14 mai 2020, s'est réuni à 18 h, en session ordinaire, à la salle d'accueil de la mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire sortant.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VAN DER GIJF Magdalena, VOGEL Jean Pierre

Secrétaire : Audrey NYS

Ordre du Jour : 1. Installation du Conseil Municipal, 2. Élection du maire, 3. Détermination du nombre d'adjoints, 4. Élection des adjoints, 5. Lecture de la charte de l'élu local, 6. Création des commissions communales de travail, 7. Élection des délégués aux divers organismes auxquels adhère la Commune, 8. Questions diverses.

1. Installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2020

Le Maire, Guy BOUCHAUD entame la réunion en rappelant les résultats de l'élection du 15 mars. La liste complète a été élue au premier tour, avec notamment 89 votes en liste entière. Il remercie ses colistiers de s'engager à ses côtés pour ce nouveau mandat qu'il place sous le signe d'une collaboration efficace et transparente au service de Saint-Mesmin.

Comme il est d'usage, Guy BOUCHAUD rappelle les règles du scrutin puis le plus âgé des membres présents, Bernard LABORIE, prend la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection du Maire.

2. Élection du Maire

Après vote à bulletin secret, Guy BOUCHAUD est déclaré et installé Maire à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents. Il reprend la présidence de séance.

3. Détermination du nombre d'adjoints

Le nombre d'adjoints est fixé à 3, conformément à ce que la législation nous autorise et dans un but d'une meilleure efficacité de fonctionnement.

4. Élection des adjoints

Après vote à bulletin secret, Audrey NYS est élue et installée 1^{ère} adjointe à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents.

Après vote à bulletin secret, Jean-Pierre DURAND est élu et installé 2^{ème} adjoint à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents.

Après vote à bulletin secret, Annick JACQUET est élue et installée 3^{ème} adjointe à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents.

5. Lecture de la charte de l'élu local

Conformément à la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, le Maire procède à la lecture de la Charte de l'élu local aux élus présent et remet à chacun un exemplaire papier.

6. Création des commissions communales de travail

Le Maire rappelle à tous les missions et projets de la commune ainsi que la constitution de la liste en fonction des compétences de chacun de ses membres.

Le projet essentiel mené depuis 12 ans est de faire de Saint-Mesmin une station départementale de sports nature.

Le Cantou a été la première phase (projet communal) et l'aménagement des Gorges de l'Auvézère la deuxième phase (projet intercommunautaire). Le mandat de la nouvelle équipe permettra la mise en œuvre de la troisième phase : la station Trail (projet communal, intercommunal et départemental) avec :

- la transformation du logement communal en meublé de tourisme à l'étage et en espace libre pour les traileurs au sous-sol.
- la construction de deux observatoires faune sauvage
- la construction d'une halle pédagogique sur le terrain que la commune va acquérir.

Parallèlement, un travail sur les infrastructures routières et immobilières sera mené pour recevoir les touristes, ce qui implique des investissements pour la voirie, ce qui profitera principalement aux habitants, et une réfection de la mairie pour la moderniser.

La municipalité devra également poursuivre ses missions en matière d'entretien de la commune, des relations avec les seniors, la jeunesse et les associations ainsi que son rôle d'animation et de communication.

Les tâches communales sont ainsi réparties entre les conseillers :

Commissions communales	Nom prénom
Fleurissement et embellissement de la commune	Annick JACQUET et Jean-Pierre VOGEL
Bâtiments et matériels communaux	Frédéric LEYMARIE et Jean-Pierre VOGEL
Tourisme - animation	Audrey NYS et Damien MOHTASHAM ANSARY
Voirie	Jean-Pierre DURAND et Michel NOUHAUD

Communication	Audrey NYS et Damien MOHTASHAM ANSARY
Relations avec les habitants	Annick JACQUET, Erika QUEMENEUR et Magdalena VAN DER GIJP
Relations avec les associations	Frédéric LEYMARIE et Bernard LABORIE

Il est bien évident que tous les conseillers s'impliqueront dans les projets en fonction des besoins, au-delà de cette affectation.

7. Élection des délégués aux divers organismes auxquels adhère la Commune

La Commune adhère à différents organismes au sein desquels elle doit être représentée.

Après avoir procédé selon les normes requises à l'élection des délégués pour siéger au sein des syndicats,

Le conseil municipal, NOMME comme délégués :

Organismes	Délégués titulaires élus	Délégués suppléants élus
SIAS Excideuil	Annick JACQUET Guy BOUCHAUD	Erika QUEMENEUR Magdalena VAN DER GIJP
SMDE – Payzac	Jean Pierre. DURAND Damien MOHTASHAM ANSARY	Michel NOUHAUD Jean-Pierre VOGEL
SDE 24	Bernard LABORIE Jean-Pierre VOGEL	Frédéric LEYMARIE Guy BOUCHAUD
SIAVSA Lanouaille	Audrey NYS Damien MOHTASHAM ANSARY	Annick JACQUET Guy BOUCHAUD

Le conseil nomme également Jean-Pierre DURAND, Jean-Pierre VOGEL, Michel NOUHAUD et Frédéric LEYMARIE au service incendie.

L'assemblée procède ensuite à la nomination des représentants du conseil municipal auprès des commissions de la CCILAP :

Commissions communautaires	Titulaires	suppléants
Développement économique	Audrey NYS	Damien MOHTASHAM ANSARY
Budget – finances	Guy BOUCHAUD	Audrey NYS
Développement touristique	Guy BOUCHAUD	Jean-Pierre VOGEL
Culture	Annick JACQUET	Magdalena VAN DER GIJP
Enfance et petite enfance	Damien MOHTASHAM ANSARY	Erika QUEMENEUR
Communication	Audrey NYS	Damien MOHTASHAM ANSARY
Urbanisme - PLUI	Guy BOUCHAUD	Bernard LABORIE
Assainissement – SPANC	Jean Pierre DURAND	Frédéric LEYMARIE
Voirie communautaire	Guy BOUCHAUD	Jean Pierre DURAND
SMCTOM	Jean Pierre DURAND	Michel NOUHAUD
Sport	Erika QUEMENEUR	Jean-Pierre VOGEL

Il est rappelé que de nouvelles commissions ou de nouveaux syndicats seront susceptibles d'être créés en cours de mandat. (ex : syndicat des rivières).

Le travail des commissions communautaires commencera dès juillet, après le deuxième tour des élections municipales des communes où le premier tour n'a pas permis l'installation d'un nouveau conseil municipal.

8. Questions diverses :

Un rapide bilan des conséquences de la pandémie du COVID-19 et des actions menées pendant la période de confinement est dressé. La confection et la distribution de masques en tissu a été organisée, notamment grâce à l'aide de bénévoles et de fournitures de couture fournies par le Conseil Départemental. Une veille téléphonique a été assurée par Annick JACQUET auprès des personnes âgées et isolées pour limiter le sentiment de solitude et répondre aux besoins de première nécessité (livraisons de médicaments assurées par le Maire). Au vu de la situation, les marchés de nuits sont annulés et le gîte de groupe Le Cantou ne sera pas ouvert à la location individuelle cet été.

Le Maire informe l'assemblée qu'avant l'ouverture de la chasse le 2 juin, il va prendre un arrêté interdisant la chasse à balles ainsi que les meutes de plus de 3 chiens dans les gorges de l'Auvézère. Il est rappelé les incidents déjà survenus ayant mis en danger des habitants de Saint-Mesmin et des touristes et ayant entraîné des blessures et même la mort de deux chevaux.

Il tient informée son équipe des suites du procès engagé à son encontre par l'association *Auvézère Avenir* suite à l'accord de permis de construire au GAEC MAYOULET. Le tribunal a reconnu que le Maire a effectué sa mission selon son bon droit.

Le prochain conseil municipal est prévu pour le 3 juin 2020. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h30.